

## LE NOUVEAU PRET A TAUX 0% MAJORE

### LES CONDITIONS

La commune d'implantation, le département, ou plus généralement une collectivité locale, ou un groupement de collectivités locales, vous procure une aide à l'accession à la propriété sous la forme :

- ▶ de subvention,
- ▶ de bonification de taux permettant l'octroi d'un prêt complémentaire ne portant pas intérêt ou à taux réduit,
- ▶ d'une mise à disposition du terrain sous forme de bail à construction dont le loyer ou la redevance est inférieur ou égal à 15€ par an.

TAILLE DES MENAGES	MONTANT MINIMUM DE L'AIDE A LA COLLECTIVITE	
	ZONE A	ZONE B ET C
3 PERSONNES ET MOINS	4 000€	3 000€
4 PERSONNES ET PLUS	5 000€	4 000€

Cette aide (ou le cumul de plusieurs de ces aides) doit respecter un montant minimum déterminé en fonction de la situation de famille et du lieu d'implantation.

Le revenu qui a servi de base à la détermination du Nouveau Prêt à Taux 0% ne doit pas dépasser un certain montant.

### PLAFONDS DE RESSOURCES ANNUELLES POUR LA MAJORATION

Le revenu pris en considération est celui qui a servi à déterminer le nouveau Prêt à Taux 0% de base.

TAILLE DES MENAGES	PARIS ET 29 COMMUNES <sup>(1)</sup>	RESTE DE L'ILE DE FRANCE EN ZONE A	RESTE DE L'ILE DE FRANCE EN ZONE B	RESTE DE LA FRANCE
1 PERSONNE	23 553€	23 553€	23 553€	20 477€
2 PERSONNES	35 200€	35 200€	31 588€	27 345€
3 PERSONNES	46 144€	42 314€	36 538€	32 885€
4 PERSONNES	55 093€	50 683€	40 488€	39 698€
5 PERSONNES	64 875€	60 000€	44 425€	44 425€
6 PERSONNES ET PLUS	64 875€	64 875€	44 425€	44 425€

### MONTANT DE LA MAJORATION A 0%

TAILLE DES MENAGES	MONTANT MAXIMUM DE LA MAJORATION	
	ZONE A	ZONE B ET C
3 PERSONNES ET MOINS	12 500 €	10 000 €
4 PERSONNES ET PLUS	15 000 €	12 500 €



04/09 - Kaufman & Broad - RCS Paris B 702 022 724 - Document non contractuel. Valeurs à caractère d'information. I



### MONTANT DE VOTRE NOUVEAU PRET A TAUX 0% MAJORE

Le montant du nouveau Prêt à Taux 0% majoré auquel vous pouvez prétendre est obtenu en ajoutant le montant de la majoration (voir page précédente) à votre Prêt à Taux 0% de base, éventuellement plafonné et/ou augmenté si votre projet est en ZUS<sup>(2)</sup> ou ZFU<sup>(3)</sup>.

### DUREE ET REMBOURSEMENT DE VOTRE NOUVEAU PRET A TAUX 0% MAJORE

La durée et le montant des remboursements sont fixés en fonction du lieu de l'opération et des revenus du ménage, calculés en retenant la somme des revenus fiscaux de référence de chaque personne devant occuper le logement pour l'année pris en considération.

REVENU FISCAL DE REFERENCE	EN ZONE B ET C (Y COMPRIS LES ZUS <sup>(2)</sup> ET ZFU <sup>(3)</sup> )	
	DUREE DU PTZ	DONT DIFFERE
MOINS DE 15 801 €	30 ANS	18 ANS DE DIFFERE TOTAL
DE 15 801 € A 19 750 €	27 ANS	1/4 REMBOURSE SUR 18 ANS 3/4 REMBOURSE SUR 9 ANS
DE 19 751 € A 23 688 €	21 ANS	1/2 REMBOURSE SUR 15 ANS 1/2 REMBOURSE SUR 6 ANS
DE 23 689 € A 31 588 €	16 ANS	PAS DE DIFFERE
AU-DELA DE 31 589 €	12 ANS	PAS DE DIFFERE

REVENU FISCAL DE REFERENCE	EN ZONE A (Y COMPRIS LES ZUS <sup>(2)</sup> ET ZFU <sup>(3)</sup> )	
	DUREE DU PTZ	DONT DIFFERE
MOINS DE 23 688 €	30 ANS	18 ANS DE DIFFERE TOTAL
DE 23 689 € A 43 750 €	21 ANS	1/2 REMBOURSE SUR 15 ANS 1/2 REMBOURSE SUR 6 ANS
AU-DELA DE 43 751 €	16 ANS	PAS DE DIFFERE

**PROFITEZ D'UNE AVANCE DE FONDS SANS INTERET POUR DEVENIR PROPRIETAIRE DE VOTRE RESIDENCE PRINCIPALE**



## LE PRET A TAUX 0%

## LE NOUVEAU PRET A TAUX 0% MAJORE

# KAUFMAN BROAD

# KAUFMAN BROAD

KetB.com  
0 800 544 000  
numéro vert

Kaufman & Broad S.A - 127, avenue Charles de Gaulle - 92207 Neuilly-sur-Seine cedex - 0800 544 000  
S.A au capital de 5 680 679,37 € - RCS Nanterre B 340 308 858

## LE PRET A TAUX 0%

### LES PRINCIPES

C'est une avance, sans intérêt, consentie par l'Etat et distribuée par toutes les banques. Non seulement ce prêt est gratuit, mais son remboursement peut-être différé dans le temps et n'intervenir qu'après le remboursement du prêt principal.

### LES CONDITIONS

**Le Prêt à Taux 0% est ouvert à tout primo-accédant candidat à l'acquisition de sa résidence principale.**

- ▶ L'emprunteur ne doit pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des deux dernières années.
- ▶ Si jamais en cours de remboursement, l'utilisation du logement était modifiée (par exemple, vous décidez de louer votre résidence), le Prêt à Taux 0% doit être remboursé.

**Le Prêt à Taux 0% est soumis à des plafonds de ressources.**

Les revenus de l'emprunteur ne doivent pas dépasser un plafond, en fonction de la taille du ménage et de la localisation de l'achat immobilier.

On prend le revenu fiscal de référence, c'est-à-dire les revenus de l'année n-2 pour une demande de prêt effectuée entre janvier et mars, ou ceux de l'année n-1 pour les demandes effectuées entre avril et la réception de l'avis d'imposition.

**Pour être accordé, le Prêt à Taux 0% ne peut excéder 20% du coût de l'opération immobilière.**

Ce prêt aidé sans intérêt ne peut pas non plus représenter plus de 50% du ou des autres prêts finançant l'acquisition.

**Le Prêt à Taux 0% est un prêt aidé complémentaire cumulable avec tout autre prêt :** prêt PAS, prêt conventionné, prêt bancaire libre, prêt épargne logement, prêt 1% patronal, prêts sociaux, etc...



#### NOUVEAU

Depuis janvier 2009, le montant du Prêt à Taux 0% est désormais doublé à la condition que le ménage bénéficiaire se porte acquéreur d'un logement neuf.

## LES PLAFONDS DE RESSOURCES ANNUELLES DU MENAGE

TAILLE DES MENAGES	PLAFONDS DE RESSOURCES	
	ZONE A <sup>(1)</sup>	ZONE B <sup>(1)</sup> ET C <sup>(1)</sup>
1 PERSONNE	31 250€	23 688€
2 PERSONNES	43 750€	31 588€
3 PERSONNES	50 000€	36 538€
4 PERSONNES	56 875€	40 488€
5 PERSONNES ET PLUS	64 875€	44 425€

## LES MONTANTS MAXIMUM DU NOUVEAU PRET A TAUX 0%

MONTANT DE PRET A 0% HORS ZUS <sup>(2)</sup> ET ZFU <sup>(3)</sup>	OPERATION DANS LE NEUF			
	TAILLE DES MENAGES	ZONE A <sup>(1)</sup>	ZONE B <sup>(1)</sup>	ZONE C <sup>(1)</sup>
1 PERSONNE		32 100€	26 400€	20 700€
2 PERSONNES		45 000€	37 950€	30 900€
3 PERSONNES		50 100€	42 900€	35 700€
4 PERSONNES		55 050€	47 700€	40 350€
5 PERSONNES		60 150€	52 650€	45 000€
6 PERSONNES ET PLUS		65 100€	57 450€	49 650€

MONTANT DE PRET A 0% EN ZUS <sup>(2)</sup> ET ZFU <sup>(3)</sup>	OPERATION DANS LE NEUF			
	TAILLE DES MENAGES	ZONE A <sup>(1)</sup>	ZONE B <sup>(1)</sup>	ZONE C <sup>(1)</sup>
1 PERSONNE		42 800€	35 200€	27 600€
2 PERSONNES		60 000€	50 600€	41 200€
3 PERSONNES		66 800€	57 200€	47 600€
4 PERSONNES		73 400€	63 600€	53 800€
5 PERSONNES		80 200€	70 200€	60 000€
6 PERSONNES ET PLUS		86 800€	76 600€	66 200€

(1) Les zones A, B et C sont celles prévues par arrêté du 19/12/2003. Zone A : agglomération parisienne, Genevois français et une partie de la Côte d'Azur. Zone B : agglomérations de plus de 50 000 habitants, communes en bordure de l'agglomération parisienne, communes des départements d'outre-mer et certaines communes littorales et frontalières. Zone C : toutes les communes qui ne sont ni classées en zone A, ni en zone B. Liste des 29 communes : Aubervilliers, Bagnolet, Boulogne Billancourt, Charenton-le-Pont, Clichy, Fontenay-sous-Bois, Gentilly, Issy-les-Moulineaux, Ivry-sur-Seine, Joinville le Pont, Le Kremlin-Bicêtre, Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, Levallois Perret, Malakoff, Montreuil, Montrouge, Neuilly-sur-Seine, Nogent-sur-Marne, Pantin, Puteaux, Saint-Cloud, Saint-Denis, Saint-Mandé, Saint-Maurice, Saint-Ouen, Suresnes, Vanves, Vincennes (2) ZUS : Zone Urbaine Sensible. (3) ZFU : Zone Franche Urbaine.



## DUREE ET REMBOURSEMENT DU NOUVEAU PRET A TAUX 0%

La durée et le montant des remboursements sont fixés en fonction du lieu de l'opération et des revenus du ménage, calculés en retenant la somme des revenus fiscaux de référence de chaque personne devant occuper le logement pour l'année prise en considération.

REVENU FISCAL DE REFERENCE	EN ZONE B ET C (Y COMPRIS LES ZUS <sup>(2)</sup> ET ZFU <sup>(3)</sup> )	
	DUREE DU PTZ	DONT DIFFERE
MOINS DE 15 801 €	26 ANS	18 ANS
DE 15 801 € A 19 750 €	24 ANS	1/4 REMBOURSE SUR 18 ANS 3/4 REMBOURSE SUR 6 ANS
DE 19 751 € A 23 688 €	19 ANS	1/2 REMBOURSE SUR 15 ANS 1/2 REMBOURSE SUR 4 ANS
DE 23 689 € A 31 588 €	12 ANS	PAS DE DIFFERE
AU-DELA DE 31 589 €	9 ANS	PAS DE DIFFERE

REVENU FISCAL DE REFERENCE	EN ZONE A (Y COMPRIS LES ZUS <sup>(2)</sup> ET ZFU <sup>(3)</sup> )	
	DUREE DU PTZ	DONT DIFFERE
MOINS DE 23 688 €	26 ANS	18 ANS
DE 23 689 € A 43 750 €	19 ANS	1/2 REMBOURSE SUR 15 ANS 1/2 REMBOURSE SUR 4 ANS
AU-DELA DE 43 751 €	12 ANS	PAS DE DIFFERE